

UN HOMMAGE

à

**Albert AUBRY**

*Inauguration d'une plaque commémorative  
apposée sur l'immeuble où il vécut  
à PARIS, 37, rue Rousselet*

*25 novembre 1998*

## Personnalités ayant honoré la Cérémonie de leur présence

---

---

M. Jean-Pierre MASSERET, *Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants*  
*Représentant M. Lionel JOSPIN, Premier Ministre*

M. le Général André LACOUR, *Représentant M. Alain RICHARD*  
*Ministre de la Défense*

M. le Général Roland GLAVANY, *Représentant M. JEAN GLAVANY*  
*Ministre de l'Agriculture*

M. le Général Jean-Philippe DOUIN,  
*Grand Chancelier de la Légion d'Honneur,*  
*Chancelier de l'Ordre du Mérite*

M. POZZO DI BORGO, *adjoint représentant Mme Martine AURILLAC*  
*Maire du 7<sup>e</sup> arrondissement*

M. Pierre MEHAIGNERIE, *ancien Ministre*

M. Edmond HERVÉ, *ancien Ministre*

M. Jean LAURAIN, *ancien Ministre*

MM. Jean-Michel BOUCHERON, Jean-Louis DUMONT,  
Jacques FLOCH, Bernard GRASSET, *députés.*

Docteur H.C. Herbert SCHMALSTIEG, *Bourgmestre de la ville de Hanovre*

M. Jean-Claude GUIZARD, *Préfet, Directeur Général de l'Office National*  
*des Anciens Combattants et Victimes de Guerre*

M. le Colonel PICARD, *représentant le médecin général,*  
*Directeur de l'Institution Nationale des Invalides*

M. Jean AUBA, *Inspecteur général de l'Education Nationale,*  
*Président de "l'Université Combattante"*

M. Lucien Rose et M. Francis FORTIN, *Président et Secrétaire Général*  
*de l'Association "Les Amis d'Albert AUBRY*  
*et du Foyer Albert AUBRY".*

---

---





## Le Foyer Albert AUBRY

*Créé en 1955*

au Theil de Bretagne (Ille-et-Vilaine)

## DISCOURS

de  
**M. Jean-Pierre MASSERET**

*Secrétaire d'Etat  
aux Anciens Combattants,  
représentant M. Lionel JOSPIN,  
Premier Ministre*



M. Lionel JOSPIN, Premier Ministre, m'a chargé de le représenter à cette cérémonie. C'est donc en son nom, mais aussi à titre personnel, que je vais rendre hommage à la mémoire d'Albert AUBRY. Cette tâche m'est d'autant plus agréable que je suis entouré par les membres de sa famille, Mme Renée AUBRY, son fils, M. Yves AUBRY, sa belle-fille, Mme Annie AUBRY et sa petite fille, Eglantine.

Cet hommage est tourné vers l'un de ces hommes dont la vie a été conditionnée par deux grands conflits mondiaux. Il prend en ce jour une résonance exemplaire alors que se termine l'année du 80<sup>e</sup> anniversaire.

Albert AUBRY est né en décembre 1892 à Malestroit, dans le Morbihan, dans une famille de 14 enfants dont il était le benjamin.

C'est auprès de son père qu'il apprit très vite le sens du devoir et surtout qu'il découvrit l'exemplarité des convictions républicaines et laïques de ce père, convictions qu'il a fait siennes et pour lesquelles il a combattu toute sa vie.

Le jeune Albert AUBRY qui accompagne son père aux conférences données à la bourse du travail, entre à l'école normale d'instituteurs en 1908. Imprégné intensément par les idées de progrès social, c'est dans ce milieu qu'il forge ses engagements futurs, c'est dans ce milieu que son caractère indépendant se renforce et se porte naturellement à la résistance et à la protestation contre tout ce qui est injuste.

Quelle belle activité que celle d'instituteur, c'est la grande époque où les hussards de la République édifient les valeurs et les fondements de la société sur laquelle nous vivons.

Il développe très vite la section syndicale d'instituteurs et d'institutrices qu'il anime jusqu'à sa mobilisation en 1914.

Une autre étape de sa vie s'ouvre alors, Albert AUBRY s'implique dans cette guerre longue, pendant cinquante deux mois, partageant les misères du front. Il la termine comme lieutenant de chars d'assaut avec trois citations et la légion d'honneur. Il a été trois fois blessé sur la Marne, à Douaumont et c'est dans le département de l'Aisne qu'il perd un œil quelques jours avant l'armistice.

Démobilisé, marqué dans sa chair, c'est un homme d'une trempe exceptionnelle qui se révèle alors, il n'en est que plus volontaire, plus courageux dans la lutte qu'il a entreprise, il s'investit encore davantage dans ses activités politiques et syndicales.

C'est par sa campagne électorale de 1919 que le socialisme trouve un écho en Ille-et-Vilaine, département où il n'avait jusqu'alors rencontré de terrain favorable. Il est élu député au sein de la chambre "Bleu Horizon".

C'est à cette époque qu'il signe le manifeste du comité de résistance socialiste avant le congrès de Tours de 1920.

Il assume son activité de député avec une grande générosité et une rare clairvoyance, son efficacité est à la mesure de son expérience, il se fait l'avocat intransigeant des victimes de guerre et dépose des propositions de loi en faveur des mutilés, des veuves et des ascendants. Il participe activement à l'élaboration de la loi du 31 mars 1919 dite "Charte des Pensions".

Mais, son action n'est pas réduite au monde combattant, il défend aussi avec ardeur tous les travailleurs de l'Etat, ils travaillent, ils font leur devoir, ils doivent être entendus, il s'engage pour eux, comme pour les marins de la grande pêche et il leur obtient la reconnaissance de nouveaux droits.

Il n'oublie pas pour autant son action sur le terrain où il poursuit inlassablement son œuvre de militant alors qu'il est élu conseiller municipal de Rennes avec le cartel des gauches.

Homme d'action, il a besoin d'expériences nouvelles et en 1926, il est nommé inspecteur de l'enseignement en Indochine.

Une nouvelle phase de son épopée s'ouvre pour ce combattant du progrès. Ses opinions, ses relations avec le milieu indochinois lui donnent une popularité qui heurte l'administration et les milieux coloniaux, il n'est pas politiquement correct. Son objectivité, sa lucidité, sa générosité gênent et provoquent son rappel en France en 1931.

En 1934, en qualité de mutilé, il se présente au concours et devient percepteur dans la Sarthe, puis à Noirmoutier en 1937. Il est le porte-drapeau de tous les combats électoraux où son enthousiasme, sa force de conviction son irremplaçables.

La seconde guerre mondiale débute, alors qu'il est à Noirmoutier, il s'engage sans attendre dans l'action clandestine de résistance, sous couvert d'un congé de deux ans pour raison de santé, il développe cette action au sein des réseaux CND castille et Libération-Nord et œuvre par ailleurs au sein du parti socialiste clandestin.

C'est à Clisson, en Loire-Atlantique, qu'il est arrêté le 18 février 1944 devant son épouse et son jeune fils Yves.

Conduit à la prison de la Pierre Levée à Poitiers, il est transféré à Compiègne, d'où il est déporté au camp d'extermination de Neuengamme (près de Hambourg).

Son indomptable énergie l'aide à supporter les épreuves et à soutenir le moral de ses compagnons. Libéré en mai 1945, il revient à Rennes où il reprend son action politique.

Elu en 1945 et constamment réélu, il épuise peu à peu ses forces dans un combat de tous les jours au service des autres, de ses frères d'armes, des combattants des deux guerres ; son passé le conduit à intervenir fréquemment sur une question qui lui tient à cœur, l'Indochine.

Rapporteur du budget des anciens combattants, défenseur des droits et des intérêts du personnel de l'Etat et des services nationalisés, président de la commission de comptabilité de l'assemblée nationale, défenseur du monde combattant, il se dépense sans compter et obtient par sa persévérance, par son éloquence, par sa force de conviction, de nouveaux droits. Son action déterminante permet la rénovation de l'I.N.I., la création de services adaptés au traitement de certaines infirmités.

Il est élevé à la dignité de Grand Officier de la légion d'honneur, à la veille de sa mort.

## DISCOURS

de  
M. Jean AUBA

*Inspecteur Général  
de l'Education Nationale  
Président de l'Université Combattante*



Albert Aubry, dont nous honorons aujourd'hui la mémoire, est pour nous à la fois un témoin et un exemple.

Témoin de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup>, il a vécu dans l'action la plus intense et la plus généreuse. Né en 1892 dans le Morbihan et passionnément attaché à la Bretagne, il était le benjamin d'une famille de quatorze enfants dont le père, bourrelier, puis ouvrier à l'arsenal de Rennes avait peine à assurer la subsistance. Les institutions de la III<sup>e</sup> République permettaient une certaine ascension sociale aux jeunes les plus doués et les plus méritants : Albert Aubry devint élève de l'Ecole Normale de Rennes, puis instituteur dans un petit village de Bretagne, - instituteur laïque dans une région où la laïcité, pour s'affirmer devait livrer de rudes combats. Dès sa sortie de l'Ecole Normale, suivant les traces de son père, il s'engagea dans l'action syndicale avec foi, avec flamme, avec talent, au prix de mille difficultés. Il avait 21 ans et servait depuis un an au 47<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Saint-Malo lorsqu'éclata la guerre de 1914. Il la commença comme soldat de 2<sup>e</sup> classe. Il la termina comme lieutenant de chars d'assaut, après s'être conduit avec un courage qui lui valut les plus brillantes citations. Il avait été victime d'une grave blessure qui entraîna l'énucléation de l'œil droit. Mais son énergie était intacte et il reprit la lutte avec la même ardeur.

Lutte syndicale encore, où son talent, sa lucidité, son ardeur s'imposaient tellement à tous qu'il fut naturellement candidat du parti socialiste aux élections législatives de 1919. Il fut élu et devint le plus jeune député de la Chambre bleu-horizon. Bracke-Desrousseaux, qui fut un grand helléniste et un éminent homme politique, fut le mentor de ce jeune-homme qui avait trente ans de moins que lui. Il raconte qu'Albert lui tint à peu près ce langage : "j'ai été, sinon malgré moi, du moins sans l'avoir réclamé, porté sur une liste de gauche. J'ai été élu seul de la liste. J'ai, je dois le dire, plus milité comme syndiqué pour les intérêts de la profession et du travail ainsi que pour ceux de la laïcité que comme membre d'un Parti membre d'un mouvement international de classe. Je sais cependant qu'il y a là un devoir. Vous êtes professeur et, par conséquent, éducateur. Voulez-vous me guider sur la route où je deviendrai un bon socialiste ?" Tels étaient l'idéal et l'émouvante modestie qui animaient ce jeune député.

La vie politique a ses aléas. Albert Aubry fut battu aux élections législatives de 1924. Il devint Inspecteur de l'enseignement en Indochine où, choqué par les abus du colonialisme, il se fit encore le défenseur des droits de l'homme. Rappelé en France, il obtint un emploi de percepteur dans la Sarthe. C'est là qu'il se trouvait au moment de l'occupation allemande. Pour lui, un ancien combattant, c'est celui qui est toujours prêt à reprendre le combat pour la justice. Il entra dans la Résistance. Arrêté par la Gestapo, il connut les horreurs du camp de déportation de Neuengamme, d'où il rentra, squelette vivant, pesant 36 kg. Mais de pareilles épreuves ne firent que l'inciter à de nouvelles tâches et de nouveaux devoirs. Il fut élu à l'Assemblée Constituante et ne quitta plus le Parlement jusqu'à sa mort. En faisant son éloge funèbre, le 21 août 1951, le président de l'Assemblée Nationale, Edouard Herriot, pouvait déclarer : *"C'est surtout aux victimes de la Guerre que, renseigné par expérience sur leurs douleurs et leurs misères, Albert Aubry se consacra. Là fut son domaine, là sa vraie spécialité... Cet homme brave était, en même temps, un brave homme... Il était dur pour lui-même ; il était tendre pour les autres... On peut dire avec vérité qu'il est mort de son dévouement à la Patrie"*. Tel fut Albert Aubry, magnifique témoin de son temps.

Homme du passé, il est aussi un homme du présent et de l'avenir. Par toutes ses qualités, par son courage, son intelligence, sa ténacité, sa générosité, il s'impose à nous, il nous sert d'exemple et continue à nous guider. Président de l'Université Combattante, je me permets de dire qu'il est avec nous pour nous demander de rappeler à tous et en particulier au gouvernement les devoirs qu'a le pays envers les anciens combattants. Nous sommes honorés d'avoir été associés à cet hommage. Nous sommes fiers d'être ici aux côtés de Madame Aubry et d'Yves Aubry auxquels nous exprimons notre profonde sympathie. A nos amis, à tous ceux qui s'arrêteront devant cette plaque, nous disons : *"Essayons d'être dignes d'Albert Aubry"*.



De droite à gauche :

M. BOUCHERON, M. le Général DOUIN, M. ROSE.

## DISCOURS

de  
**M. Lucien ROSE**

Président des  
*"Amis d'Albert AUBRY  
et du Foyer Albert AUBRY"*



Lorsque fut constituée l'Association des Amis d'Albert Aubry et du Foyer Albert Aubry, ses initiateurs se proposaient d'honorer la mémoire d'un député, ancien combattant, grand mutilé, grand résistant, déporté, défenseur de la cause des anciens combattants. Ce n'était pas là seulement leur intention, il s'agissait pour les fondateurs de cette Association de pérenniser l'œuvre de ce grand Français et d'assurer la transmission de son message aux générations successives.

C'est que le Monde Combattant s'inscrit dans une continuité d'événements douloureux. C'est la démonstration que demeure nécessaire un enseignement patriotique et une volonté bien arrêtée de ne jamais céder à la tyrannie quelle que soit la forme revêtue par celle-ci.

Le jeune combattant pacifiste d'avant 1914 qu'était Albert Aubry montra par son exemple et son esprit de sacrifice que la liberté demeure le bien suprême.

Ce combat qui fut le sien au cours de la première grande guerre et une nouvelle fois durant la seconde guerre de 1940-1945 méritait et mérite toujours d'être reconnu comme le devoir sacré auquel ne saurait se dérober aucun républicain.

Frappé durement dans sa chair, Albert Aubry savait mieux que quiconque le prix du sacrifice. C'est pourquoi il consacra l'essentiel de ses activités parlementaires à la défense des droits des anciens combattants. Il mit toute son énergie au service de ses compagnons d'armes et de souffrance et fut un acteur essentiel pour la mise en place dès 1919, à l'âge de 27 ans, d'une législation en faveur des victimes de guerre. On sait qu'à son retour de déportation, réélu député d'Ille-et-Vilaine il se consacra au même combat comme rapporteur du budget des anciens combattants en faisant adopter des mesures essentielles en faveur de ceux-ci.

On sait qu'avait été exprimé le souhait que le nom d'Albert Aubry demeurât attaché à l'une des œuvres pour lesquelles il a lutté avec persévérance. Ainsi

son nom serait conservé dans la gratitude publique. L'Assemblée a fait sienne unanimement le vœu de son Président. Le Foyer Albert Aubry était né, qui accueille les ressortissants de l'Office National des Anciens Combattants et auquel notre Association porte particulièrement son attention pour son bon fonctionnement et pour sa pérennité.

L'Association des Amis d'Albert Aubry regroupe des hommes et des femmes qui considèrent être en charge d'un message pour que demeure demain au sein des jeunes générations les enseignements qui furent ceux d'Albert Aubry : Fidélité à la Patrie et gratitude de la Nation envers ses défenseurs.

En vous remerciant tous d'être ici présents et en saluant tout particulièrement notre chère Madame Aubry et son fils Yves dont l'enfance fut si cruellement marqué par la déportation de son père, en remerciant nos amis de l'Université Combattante et de toutes les autres associations qui nous honorent de leur soutien permanent, je forme l'espoir, que nos enfants et les enfants de nos enfants garderont en mémoire l'exemple d'Albert Aubry, ce grand Républicain Combattant de la Paix et de la Liberté.

---

*De droite à gauche, au premier plan : Mme Albert AUBRY, Mlle Eglantine AUBRY, Mme Annie AUBRY (en partie cachée), M. Yves AUBRY, son fils. Au second plan : M. Jean-Pierre MASSERET.*



ICI VÉCUT  
Albert AUBRY  
1892 - 1951

Député, Résistant, Déporté  
Grand Officier  
de la Légion d'Honneur